

Montmarault au carrefour des autoroutes

Allier

Une aire de services devrait ouvrir, en juillet prochain, à l'échangeur de Montmarault, entre A71 et A79. Elle va accueillir, entre autres, un restaurant KFC et proposera aux automobilistes toutes les énergies possibles à l'heure actuelle : carburant traditionnel, électricité, gaz et hydrogène. Une station de production d'hydrogène devrait voir le jour à proximité dans un second temps.

Guillaume Bellavoine
guillaume.bellavoine@centrefrance.com

Les premiers coups de pelleuse ont été donnés lundi dernier, sur ce terrain vague de Sazeret, qui surplombe l'échangeur de Montmarault, juste à côté de l'entreprise Centre express législative. Les travaux devraient durer jusqu'au mois de juillet prochain pour permettre l'ouverture d'une aire de services, à ce carrefour stratégique, entre les autoroutes A71 et A79.

1 Un KFC pour locomotive. L'aire d'autoroute va abriter une sandwicherie La Mie câline, un magasin généraliste Casino, une boutique de produits régionaux, des jeux pour enfants, des tables de pique-nique... et surtout un restaurant KFC.

« On connaît la capacité d'attractivité de cette enseigne. Qu'on aime ou qu'on n'aime pas, c'est un fast-food capable de drainer de la clientèle et de faire arrêter les gens. C'est l'assurance d'un repas rapide et pas cher, mais suffisamment robotif », souligne Hervé Adam, responsable du réseau autoroute au sein du groupe Thévenin et Ducrot, copropriétaire de la mar-

que Avia.

2 Toutes les énergies possibles. La station-service va distribuer le carburant conventionnel, du gaz naturel comprimé et liquide, de l'hydrogène et quinze bornes électriques Tesla seront aménagées.

Pour la société Thévenin et Ducrot, cette initiative amorce sa transition énergétique. « Montmarault va être une sorte de porte-drapeau pour notre groupe. C'est un projet qui n'a été fait nulle part ailleurs, de réunir la distribution de quatre énergies et la production d'hydrogène vert », affirme Nicolas Ducrot, directeur général de Thévenin et Ducrot distribution.

Les quinze superchargeurs de Tesla se connecteront à tous les véhicules. Il sera possible d'installer cinq bornes supplémentaires si besoin.

Des panneaux photovoltaïques vont recouvrir huit hectares du site. Son énergie devrait couvrir les besoins de dix à douze mille habitants.

3 De l'hydrogène sera produit sur place dans un second temps. La création sur le site d'une plateforme de collecte et de première transformation de biomasse (sissue de l'exploitation agricole, forestière et viticole) va

permettre l'approvisionnement d'une station de fabrication d'hydrogène.

Cet hydrogène « renouvelable » sera obtenu grâce au procédé Hynoca, développé par la société Hafner Energy, qui promet « un bilan carbone neutre à négligé, entièrement décorrélié des prix et besoins d'électricité ». Une capacité de 720 kilos d'hydrogène est espérée à terme chaque jour, soit 250 tonnes par an, « avec une option de monter à + 50 % si besoin », continue Benoît Guard, en charge des nouvelles énergies chez Thévenin et Ducrot.

« On ne va pas abattre la forêt pour produire de l'énergie, tient à rappeler Christian Rousselet, géant de l'entreprise familiale éponyme. Pour le site de Montmarault, la collecte se fait dans les 80 kilomètres autour, avec par exemple du bois qui n'est pas utilisé dans les scieries. »

La production d'hydrogène interviendra en 2024 ou 2025, si tout va bien. Le projet nécessite en effet une autorisation des services de l'État avant le début des travaux.

« En attendant la production, on en fera venir pour assurer la distribution, en veillant à respecter l'empreinte carbone. On ne va pas en faire venir de Dunkerque », précise Hervé Adam. Le projet vise à répondre éga-

Des places pour covoiturer

SAZERET. Quarante-neuf places de stationnement destinées au covoiturage vont être aménagées à proximité du projet d'autoroute, le long de l'échangeur de Montmarault (*lire ci-dessus*). Le chantier est en cours depuis le 24 octobre et devrait s'achever en février si la météo le permet. Le projet est estimé à 237.492 euros hors taxes, dont 228.942 euros seront financés par la société d'autoroute APRR. Le Département assure la maîtrise d'ouvrage et la communauté de communes Commeny Montmarault Néris communauté a mis à disposition environ 3.200 mètres carrés de terrain. **Photo d'archives Jérôme Fullertinger**

